

Marseille, le 20 Juin 1831.

M

Vous avez d'autre part la circulaire annonçant la dissolution de ma société avec M. Guigou fils qui se retire du Commerce.

Cette retraite seule pouvait nous faire rompre des rapports dont l'harmonie ne fut jamais troublée.

Je vais continuer, à dater de ce jour, et sous la raison Arnaud de Guigou, le Commerce des Vins & Eaux-de-vie que la maison Arnaud et Guigou fils exploitait à Marseille depuis douze ans.

Veillez m'accorder toujours la même confiance, je ne négligerai rien pour la mériter.

Recevez, M. l'assurance de ma parfaite considération,

Arnaud de Guigou